



COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUYANE

Séance du 5 décembre 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-07

Adoption de la synthèse des questions importantes et du programme de travail pour l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2028-2033

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

DECIDE

Article 1

D'émettre un avis favorable sur la synthèse finale des questions importantes du territoire guyanais en matière de gestion de l'eau et du programme de travail pour l'élaboration du SDAGE 2028-2033.

Fait et délibéré à Cayenne le 5 décembre 2025,

Le Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité

P. CRANIE
